

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Paris.

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél/Fax : 01 46 57 85 85

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 150 €

Gratuit pour les internes

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)

➤ **Renseignements sur le congrès :**
au siège de l'U.S.P.

52 rue de Gallieni 92240 Malakoff

Tél/Fax : 01 46 57 85 85 - uspsy@free.fr

➤ **contacts pendant le congrès**

uniquement :

Olivier Boitard : 06 69 96 60 14

Martine Bourlier : 06 70 26 71 53

ARGUMENT

Alors que la psychiatrie et la pédopsychiatrie alertent depuis de nombreuses années sur leur état de délabrement grandissant, nous constatons, encore en 2023, que la sourde oreille est la seule réponse que nous obtenons des autorités de tutelle, mais aussi plus largement du ministère de la Santé et du Gouvernement.

« Les psychiatres et pédopsychiatres, ne font pas leur travail ? ».

Rappelons la mission de prévention auprès des populations en souffrance psychique mise à mal lorsque la pénurie de soignants est elle-même organisée par le système néolibéral...

Prévention pointée du doigt bien malgré elle lorsque de dramatiques passages à l'acte sont nommés « ratage de la psychiatrie »... par le ministre de l'Intérieur.

Rappelons la mission de soins inhérente à l'ensemble de la psychiatrie.

Aujourd'hui, nous constatons des fermetures de lits, de lieux de soins, que vient aggraver une volonté de « mise au pas » des lieux où des pratiques soignantes éprouvées ont fait preuve de leur efficacité pour accompagner les patients. Volonté de standardisation qui répond là encore à un impératif « d'efficience » pour un « soin rentable » dans un « hôpital entreprise ».

Rappelons les missions de réadaptation et réinsertion sociale qu'a l'hôpital psychiatrique à l'égard des patients.

Comment aujourd'hui accomplir ce travail dans une ambiance prônant l'individualisme, l'intolérance à la différence, à l'étranger, mais aussi au « fou » : à l'unisson le législateur produit des lois et des décrets toujours plus stigmatisants et ségrégatifs ?

L'USP se veut force de propositions en élaborant des pistes de réflexion, d'expérimentation, d'échanges élargis à l'ensemble des acteurs qui soignent et accompagnent les personnes en souffrance.

Durant deux jours, nous vous proposons d'explorer les pistes permettant de construire du sur mesure auprès de nos patients, mais aussi de questionner nos propres « engagements », non seulement en psychiatrie, mais également dans le service public plus largement.

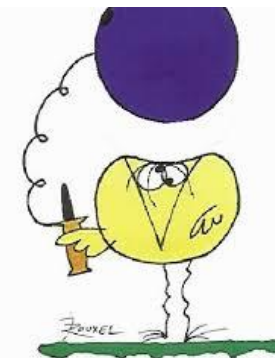
39^e Congrès annuel
de l' **USP**

**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

PARIS

8, 9 et 10 mars 2024

**RATAGES DANS LA CIVILISATION ?
TABLE RASE SUR LA PSYCHIATRIE**



« plus ça rate, plus on a de chances que ça marche »

Lieu du congrès :

Institut de théologie protestant

83 boulevard Arago

75014 PARIS

PROGRAMME

Vendredi 8 mars

9 h 30 : accueil

10 heures à 12 heures

Rapports

14 heures – 17 heures

Actualités de la psychiatrie
Syndicats et collectifs

20 heures – 23 heures

Emmanuel Brassat (philosophe)
Totalité, globalité, risques totalitaires ? Ou le spectre de la modernité
Discutantes : Claire Gekiere, Pascale Rosenberg

Samedi 9 mars

9 heures – 12 h 30

Questions syndicales – Elections professionnelles

14 heures – 17 heures

Reconstruire, rénover ou innover : Fondation ou Tiny House ?

Dimanche 10 mars

10 heures à 13 heures

Vote des motions

Ce congrès sera l'occasion de rencontrer plusieurs intervenants, psychiatres et syndicalistes :

- Dr M.-J. Cortés (SPH),
- Mme M. Goût (CGT),
- Dr N. Doudeau (AFFEP)
- Dr J.-M. de Chaisemartin (psychiatre),
- Dr F. Drogoul (psychiatre),
- Dr J.-F. Cibien (APH) (sous réserve),
- Dr B. Chabod psychiatre (sous réserve)

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatres en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP forme avec le SMG l'Union Syndicale de la Médecine.
- L'USP est membre de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital (APH) pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics et de Notre Santé en Danger (NSD)

PRATIQUES DE LA FOLIE est l'association scientifique de l'U. S. P.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.

L'USP publie régulièrement des articles dans Pratiques, les cahiers de la médecine utopique.